



MUNICIPALITE
DE
NOVALLES

Novalles, le 19 mai 2026

Rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2025

Répartition des dicastères pour la législature 2021-2026

Dicastère attribué à M. Serge Kobi, syndic

Suppléant : Claude Ecuyer, vice-syndic

- Administration communale
- Finances
- Police
- CCSPA, délégué
- ACRG, suppléant
- ASIGE, délégué
- ARAS JUNOVA, suppléant

Dicastère attribué à M. Serge Amiet

Suppléant : Serge Kobi

- Forêts
- Routes
- Déchetterie, délégué
- ORPC, délégué
- SDIS, suppléant
- CCSPA, suppléant
- Epuration (Vugelles), suppléant

Dicastère attribué à M. Denys Layaz

Suppléant : Sacha Guillet

- Police des constructions et citernes
- Aménagement du territoire
- Terrains, bâtiments communaux et éclairage public
- Employés communaux
- Déchetterie, titulaire et Président
- ARAS JUNOVA, délégué

Dicastère attribué à M. Claude Ecuyer, vice-syndic

Suppléant : Denys Layaz

- ADNV
- Affaires sociales, bureau d'intégration
- Cultes, cimetière
- Hôpitaux
- Ecole - ASIGE, Comité de direction
- ARAS JUNOVA, Comité directeur

Dicastère attribué à M. Sacha Guillet

Suppléant : Serge Amiet

- Eau
- Epuration (Vugelles)
- Relations place de tir
- ACRG, délégué
- SDIS, délégué
- ORPC, suppléant

Municipalité

Durant l'année 2025, la Municipalité a siégé à 25 reprises.

Administration

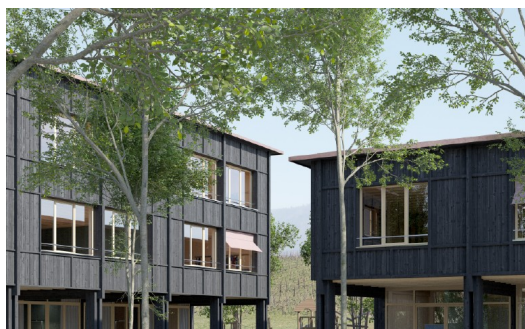
Comme chaque année, la commune a reçu la visite du Préfet en décembre 2025. Il a été procédé à la vérification du registre des inhumations, du registre des procès-verbaux, de la tenue des archives et de la tenue des classeurs du Conseil général. Un point de situation a également été réalisé pour le contrôle des habitants et les finances.

Population

Au sein de la population de Novalles, nous n'avons pas eu de naissance, mais un décès en 2025. 2 départs et 2 arrivées ont été enregistrés. La population totale au 31.12.2025 était de 105 habitants, soit 1 de moins qu'en 2024.

Ecole et accueil pré et parascolaire

A la fin de l'année 2025, 17 élèves sont scolarisés : 9 en primaire et 8 en secondaire. Novalles a la plus grande proportion d'élève par rapport à sa population sur les 18 communes membres de l'ASIGE (Association Scolaire Intercommunale de Grandson et Environs).



Le projet de Campus scolaire à Champagne avance. Le permis de construire a été délivré et le crédit de construction a été demandé début de l'année 2026. La fin des travaux est projetée pour la rentrée scolaire 2028 mais des vestiges archéologiques ont été trouvés sur le site, ce qui risque de retarder les travaux.

L'école modulaire de Champagne a été mise en service le 28 octobre 2024 avec 7 classes, libérant ainsi l'ancien collège. A la rentrée scolaire 2025, une nouvelle classe et une salle de musique ont dû être ajoutées pour pallier l'augmentation d'élèves de 7/8 P sur la région.

Une refonte complète du site internet de l'ASIGE a été opérée courant 2025 afin de rendre l'information plus facilement accessible pour les parents, les élèves mais également les communes et les enseignants.



Les parents ont désormais la possibilité de télécharger l'application « Communeapp » qui permet d'avoir « sous la main » les infos pratiques du quotidien.

Routes

En ce qui concerne l'entretien courant, des grilles de route défectueuses ont été remplacées. Un engouloire a été créé au Chemin des Vaux.

En 2025, la Municipalité a débuté une étude sur la modération du trafic dans le village.

Social

Les délégués/-ées des communes membres du Conseil intercommunal (CI) ARAS Jura-Nord vaudois ont siégé deux fois au cours de l'année 2025. Les thèmes principaux ont été :

Séance du 21 mai 2025 :

- L'adoption du préavis 1/2025 Comptes de fonctionnement pour l'année 2024 ;
- La réforme des Association régionales d'action sociale (ARAS) en Etablissements régionaux d'action sociales (ERAS) visant à harmoniser les territoires avec les organismes de soins à domicile (AVASAD / CMS).

Séance du 24 septembre 2025 :

- L'adoption du préavis 2/2025 pour la première fois sous MCH2 : budgets de fonctionnement pour l'année 2026 ;
- La présentation du projet des futurs Etablissement régionaux d'action sociale (ERAS) et la réorganisation territoriale, par M. Fabrice Ghelfi, directeur général de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Forêts

La coupe de bois prévue en 2025 n'a malheureusement pas pu être réalisée pour cause de météo défavorable.

Eaux usées – STEP

Le système de gestion de la STEP (automate) a été remplacé en 2025.

Réservoir et sources

À la suite d'une séance avec le bureau RWB et l'ACRG, des chiffres ont enfin pu être posés pour la construction du futur réservoir. Pour la commune de Novalles, cela représentera une somme approximative de CHF 300'000.-. Cet investissement fait partie du plan STABILO de l'ACRG pour ces prochaines années. Ces travaux sont nécessaires afin de pouvoir continuer à consommer l'eau de nos sources.

En 2025, nous avons eu une inspection de l'OFCO sur notre manuel d'auto-contrôle. Des recommandations ont été émises pour la mise à jour de ce document.

Concerne la régularisation des zones de source, des compléments ont été demandés par le Canton, ce qui a fortement retardé le processus de mise à l'enquête.

Déchetterie

Un nouveau memento des déchets a été édité et transmis aux habitants et de nouveaux panneaux didactiques ont été installés à la déchetterie pour une meilleure visibilité.

Police des constructions

En 2025, la Municipalité a délivré :

- 1 permis d'utiliser (pompe à chaleur) ;
- 3 autorisations municipales.

SDIS

En novembre 2025, le Conseil général a accepté le préavis n°05/2025 relatif à la révision des statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois. Les nouveaux statuts ont été validés par l'ensemble des communes membres et rentreront en vigueur en 2027.

Police

La rencontre annuelle avec le Chef du Poste de la Gendarmerie de Grandson confirme que la commune de Novalles reste un village paisible.

Décharge des Echatelards

Suite à la décision de la CDAP, la commune de Novalles a décidé de poursuivre la procédure de recours au Tribunal fédéral, avec les communes de Fiez et Grandevent, entre autres. Le dossier est toujours dans les mains du Tribunal fédéral.

Infrastructures

Buttes de tir

En juin 2025, le Conseil général a accepté le préavis n°03/2025 relatif à la demande d'assainissement de la butte du stand de tir de la commune de Fontaines-sur-Grandson et du financement de celle-ci. Les travaux qui devaient débuter en fin d'année 2025 ont été reportés pour cause de météo défavorable.

Place de jeu

Divers travaux d'entretien ont été effectués en 2025.

Grande salle

Le chauffe-eau a été remplacé.

La Municipalité